

mission locale
villeneuve d'ascq - mons en barœul
et communes partenaires

un service

ad^helie

association pour
le **d**éveloppement local,
l'**i**nsertion et l'**e**mloi

GJ

Garantie Jeunes

La Garantie Jeunes

c'est quoi ?

Garantie Jeunes





Pour qui ?

- **Des jeunes de 16 à 25 ans en risque d'exclusion** (hors du foyer familial, sous main de justice ou sans domicile fixe),
- **Ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation,**
- **Sans soutien familial,**
- **Avec des ressources inférieures au plafond RSA**



Objectif

- **Accès à l'autonomie sociale,**
- **Accès à l'emploi et à la formation.**



Comment ça marche ?

La Garantie Jeunes est un contrat d'engagements d'un an entre un jeune et la Mission Locale.

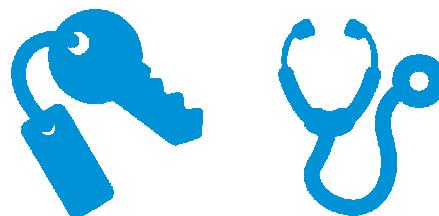
La Mission Locale propose un programme d'accompagnement basé sur le principe de « l'emploi d'abord » et la possibilité de multiplier les périodes d'emploi.

Le jeune est accompagné de façon intensive et personnalisée, en construisant avec son conseiller un parcours dynamique, individuel et collectif. Ce parcours propose notamment des expériences de travail, des ateliers et un suivi social.

Suivi Mission Locale

- Accompagnement collectif intensif pendant 4 semaines
- Accompagnement personnalisé pendant 1 an
- Mises en situations professionnelles et formations (immersions, stages, etc.).

Accompagnement global et intégré



Logement, santé...



L'esprit de « groupe »

Les jeunes sont réunis par la Mission Locale en groupe, et réalisent des travaux collectifs. Cela permet au jeune de s'approprier les règles et les codes comportementaux qui régissent une organisation de travail. Cela implique que le jeune s'implique au quotidien.

Le groupe dispose d'une charte de vie, d'un programme d'action quotidienne, de point d'évaluation de la progression vers l'autonomie à 1 mois, 6 mois et 12 mois.



Qu'est-ce que cela apporte au jeune ?

L'accompagnement Garantie Jeunes devra permettre au jeune de :

- **Etre autonome dans les actes de la vie quotidienne** qui pourraient entraver la gestion de son parcours professionnel,
- **Développer sa capacité à agir** et s'affirmer comme un professionnel avec des compétences et des capacités,
- **Développer sa culture professionnelle**, se familiariser avec les règles de la vie en entreprise,
- **Maîtriser les compétences sociales et professionnelles fondamentales** ainsi que les savoirs de base.



Indemnisation

Le jeune bénéficie d'une allocation en appui à l'accompagnement de 472 € par mois.





Vos contacts à la Mission Locale

→ SECRÉTARIAT

Séverine BOURRE

→ EQUIPE GARANTIE JEUNES

Karima BENCHEIKH (responsable)

Nadia DAKI

Selim TAMI

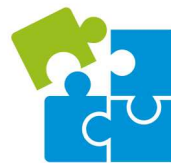
Charlotte DELTOMBE

Bruno VITSE

Hélène THOREZ

Contactez-nous au **03 20 43 87 17**

www.adelie-vamb.fr



mission locale
villeneuve d'ascq - mons en barœul
et communes partenaires

un service
adélie
pour
le développement local,
l'insertion et l'emploi

SIÈGE SOCIAL

ferme dupire - 80, rue yves decugis
59650 - villeneuve d'ascq
Tél. : 03.20.71.00.00
Fax : 03.20.79.18.52

ANTENNE DE MONS EN BARCEUL
41, rue du maréchal lyautey
59370 - mons en barœul
Tél. : 03.20.19.11.44
Fax : 03.20.04.48.83

SIRET : 352 998 157 00015
APE : 8899B

www.adelie-vamb.fr
contact@adelie-vamb.fr